

LURE, le 16 mars 2010

*Le Président,
Jean ROTA*

à
*L'ensemble des membres titulaires
du Conseil Communautaire*

N/Réf. : JR/FL/EC

Dossier suivi par : Fabien LARMENIER, D.G.A.S.

Tél : 03 84 89 00 30 - Fax : 03 84 89 00 31

E-Mail : fabien-larmenier@pays-de-lure.fr

Objet : Séance du Conseil Communautaire

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que **le Conseil Communautaire se réunira au siège de la C.C.P.L. - 1^{er} étage - Salle du Conseil, le**

Mardi 23 mars 2010

à 20 H 00 au lieu de 18H00

ORDRE DU JOUR :

1- ADMINISTRATION GENERALE

1-01 Désignation de représentants dans différentes structures - Modification de la délibération du 16 avril 2008, visée en Sous-Préfecture le 23 avril 2008

2- FINANCES

- 2-01 Compte de Gestion du budget principal du Trésorier Principal Municipal – Exercice 2009- Adoption
- 2-02 Compte de Gestion Ordures Ménagères du Trésorier Principal Municipal–Exercice 2009- Adoption
- 2-03 Compte Administratif principal 2009 – Adoption.
- 2-04 Affectation du résultat du Compte Administratif Principal – Exercice 2009
- 2-05 Compte Administratif Ordures Ménagères 2009 – Adoption.
- 2-06 Affectation du résultat du Compte Administratif Ordures Ménagères – Exercice 2009
- 2-07 Compensation relais - fixation du taux relais 2010
- 2-08 Budget Primitif 2010
- 2-09 Budget Annexe Ordures Ménagères 2010

3- PERSONNEL

- 3-01 Modification du tableau des effectifs - Fermeture du poste fonctionnel de Directeur Général Adjoint.
- 3-02 Emploi fonctionnel de Directeur Général des Services - Véhicule de fonction.

4- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - COMMERCE

- 4-01 Avenant n° 2 à la convention de concession avec la SOCAD pour l'aménagement de la zone de Saint-Germain
- 4-02 Zones d'activités économiques du Tertre Landry
- 4-03 Mise à disposition d'une plate-forme pour la construction d'un hôtel d'entreprises
- 4-04 Acquisition de parcelles au Bois de Renan - Lure
- 4-05 Zone de la Saline à LURE : Garantie d'emprunt à la SOCAD

.../...

5- TOURISME

5-01 Acquisition de 2 parcelles incluses dans la base de loisirs

6- QUESTIONS DIVERSES

En cas d'empêchement, veuillez contacter votre suppléant pour vous représenter ou donner pouvoir à un autre membre du conseil communautaire.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean ROTA

P.-J. Ann. :

- **Pouvoir**
- **Rapports**